



ÉTUDE DE MARCHÉ DES ÉDITEURS ET PROGICIELS DESTINÉS À PRODUIRE UN RAPPORT DE DURABILITÉ RÉPONDANT AUX EXIGENCES DE LA CSRD

OCTOBRE 2024

SOMMAIRE

Introduction	7
PREMIÈRE PARTIE - Méthodologie et sélection des solutions évaluées	9
Constitution du panel	9
Sélection des outils et solutions retenus pour le <i>benchmark</i>	9
Couverture fonctionnelle	9
Cible privilégiée : les ETI nouvellement soumises à l'exigence de <i>reporting</i> ESG	9
Langue	10
Exhaustivité	10
N'ont pas été retenus pour le <i>benchmark</i>	10
Méthodologie déployée	10
Conception de la grille de synthèse	11
DEUXIÈME PARTIE - Les critères d'analyse de l'étude	12
Conception du guide d'entretien (annexe 1)	12
Double-matérialité	12
Collecte des données	13
Publication du rapport	15

TROISIÈME PARTIE - Analyse du marché	16
1. Principaux constats	17
2. Enjeux, tendances & limites pour les éditeurs de solutions conformes à CSRD	18
Maturité du marché des outils ESG	18
Spécialisation des outils ESG	18
Utilisation et recours à l'IA	18
L'outil comme appui à la gestion du projet de mise en conformité	19
Automatisation et intégration	19
Coût et complexité de mise en œuvre	19
Conclusion	20
ANNEXE 1 - Guide d'entretien	24
Introduction	24
Durée	24
Objectifs des entretiens	24
Questions	24
Concernant les informations générales de l'outil	25
Concernant la double matérialité	25
Concernant la data	26
Concernant la publication du rapport	27
ANNEXE 2 - Fiches outils	28
ANNEXE 3 - Glossaire, définitions et acronymes	29

Introduction

La *Corporate Sustainability Reporting Directive* (CSRD), publiée en décembre 2022, et transposée en France pour son entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2024, renforce les obligations de *reporting* extra-financier, à la fois en termes de champ des entreprises concernées, de contenu des informations à fournir et de leur vérification. L'objectif est de permettre aux investisseurs d'orienter leurs capitaux vers des investissements durables, d'intégrer la durabilité dans la gestion des risques et de favoriser la transparence sur le long terme.

Afin d'accompagner au mieux les entreprises dans le déploiement de ce nouvel exercice, le MEDEF dispose de deux instances dédiées : une instance pérenne, le comité Finance durable et *reporting* ESG, coprésidé par Élodie Bressaud (manager RSE & Risques climatiques du Crédit mutuel), et Pierre Berlioz (directeur Europe et International de l'UIMM), et une mission flash, lancée en juin 2024 et présidée par Christian Poyau (président-directeur général de Micropole). Ces deux instances collaborent notamment pour réaliser deux outils destinés à **accompagner en priorité les plus petites entreprises concernées par ce nouvel exercice à partir de l'année 2025** (pour un rapport à publier en 2026) : un guide de gestion du projet et de décryptage des normes de *reporting* de durabilité (dont la sortie est prévue au début de l'année 2025), et un **benchmark des outils digitaux proposés par le marché pour élaborer le rapport de durabilité**, objet de cette publication.

Afin de réaliser cet outil, le MEDEF s'est appuyé sur la compétence du cabinet Columbus Consulting, membre expert du comité Finance durable et *reporting* ESG. Conseil spécialisé dans la transformation responsable des organisations confrontées à des changements majeurs, le cabinet est par ailleurs une société à mission et est labellisé BCorp.

L'objet de ce *benchmark* est d'analyser les outils présents sur le marché, dédiés à l'accompagnement des entreprises pour la mise en place et la production du rapport de durabilité. Il vise à **établir les critères objectifs sur lesquels se fonder en la matière, lorsque l'entreprise fait le choix de se doter d'un tel outil**. Il n'a pas pour objet d'inciter les entreprises à se doter d'un tel outil. En effet, à cet égard il convient de rappeler les éléments suivants :

- le marché en question n'est pas un marché mature ; de nouvelles solutions sont proposées, soit autonomes comme celles étudiées ici, soit en lien avec les solutions et outils informatiques dont sont déjà équipées les entreprises ;
- la réglementation sur laquelle se fonde ces outils (la CSRD) n'est pas totalement achevée : de nouvelles normes devraient encore voir le jour concernant le contenu du rapport de durabilité (normes pour les PME, normes sectorielles, normes pour les pays tiers), ainsi que son balisage informatique (taxonomie xbrl) ;

- enfin les entreprises elles-mêmes doivent avant tout réaliser un diagnostic de leurs besoins précis en la matière, un outil n'étant bon que s'il correspond à ces derniers.

S'agissant donc d'un marché en plein essor, les outils et solutions qui se revendiquent comme permettant le déploiement du rapport de durabilité sont nombreux. L'idée de ce *benchmark* est de développer **une approche centrée sur des solutions spécialement conçues pour l'exercice du reporting CSRD et disponibles sur le marché à la date de notre étude. Son résultat est restitué visuellement dans une grille de synthèse.** Cependant en détaillant les critères de comparaison des solutions, ceux retenus comme pertinents, comme ceux qui, à date, ne peuvent l'être, il offre des clés d'analyse pour les structures s'interrogeant sur l'acquisition d'un outil de *reporting*, afin d'accompagner les entreprises au-delà de son résultat brut, par-delà le périmètre retenu et la date à laquelle il a été réalisé.

PREMIÈRE PARTIE

Méthodologie et sélection des solutions évaluées

Constitution du panel

Pour structurer la recherche d'éditeurs et d'outils, une analyse des attentes et des besoins fonctionnels et techniques d'une entreprise souhaitant se conformer aux exigences de la CSRD a été réalisée. Cette analyse s'est fondée sur les principales étapes de déploiement du reporting telles que communément admises par l'Efrag (*European Financial Reporting Advisory Group*) et explicitées par exemple dans le guide de l'ANC (Autorité des normes comptables), aboutissant à l'édition d'un rapport par l'entreprise.

Sélection des outils et solutions retenus pour le *benchmark*

Couverture fonctionnelle

Pour intégrer l'étude, les outils devaient, à l'été 2024, proposer une solution au moins partielle, sur les deux besoins suivants :

- 1. réaliser/retracer l'analyse de double matérialité et son résultat ;
- 2. permettre la collecte des données ESG nécessaires au rapport.

Cible privilégiée : les ETI nouvellement soumises à l'exigence de reporting ESG

Comme indiqué en introduction, le choix a été fait d'accompagner en priorité les entreprises nouvellement soumises à l'exercice de *reporting* dans le choix d'un outil qui leur serait adapté. Il s'agit notamment des ETI (entreprises de tailles intermédiaires) de taille plus modeste, non précédemment soumises à la DPEF (déclaration de performance extra-financière), et qui ne disposent pas toujours de ressources internes pour réaliser seules l'étude de marché des outils existants.

Langue

Pour être inclus dans l'étude de marché, les outils sélectionnés doivent également offrir une interface en français et disposer d'équipes francophones.

Exhaustivité

Cette sélection d'outils est le fruit de recherches et d'analyses. Néanmoins, il est reconnu que cette dernière n'est pas exhaustive, étant donné :

- le caractère récent du secteur ;
- le caractère immature du marché ;
- la multiplicité des acteurs présents ;
- et la volonté d'analyser en profondeur les outils, ce qui oblige à se focaliser sur un nombre restreint de solutions.

N'ont pas été retenus pour le benchmark :

- les solutions partielles proposées par des sociétés de conseil, par exemple, des outils d'auto-diagnostic de la stratégie RSE, de consultation des parties prenantes, ou des outils exclusivement dédiés à une thématique RSE (carbone ou RH par exemple) ;
- les solutions, qui, à l'été 2024, sont encore en cours de développement, ne sont pas prêtes pour une phase d'industrialisation ou, fonctionnent avec un nombre très restreint de participants en test ;
- enfin, les outils basés sur des référentiels non européens, notamment ceux alignés sur les référentiels américains ou internationaux, car ils ne correspondent pas au cadre réglementaire dans lequel s'inscrit l'étude.

À noter, deux outils remplissant les critères pour figurer dans l'étude ont fait le choix de ne pas y participer.

Méthodologie déployée

Un guide d'entretien a été conçu afin d'échanger sur une base commune avec les solutions sélectionnées puis soumis aux éditeurs reconnus pour recueillir leurs réponses (voir annexe 1). La synthèse de leurs retours constitue l'objet de l'étude (voir partie 3).

Ces documents pourront être utilisés par chacune des entreprises pour échanger avec les éditeurs de solutions analysées pour échanger sur leurs besoins précis et/ou questionner de nouvelles solutions non prises en compte dans l'étude.

Conception de la grille de synthèse

La grille de synthèse a été développée de manière à proposer un panorama visuel des solutions analysées. Elle présente pour chaque outil sa capacité fonctionnelle à répondre à plusieurs exigences de la CSRD.

À noter en préambule :

- 1. seules les fonctionnalités disponibles et actives à l'été 2024 ont été prises en compte. Les perspectives de développement des solutions ont été sondées et interrogées mais elles ne font pas l'objet d'un critère de *benchmark* à date. En effet, la plupart des solutions ne sont pas intégralement finalisées, notamment car la réglementation sur laquelle repose le rapport n'est pas totalement achevée (par exemple la taxonomie *xbrl*). Bien que ce critère puisse jouer un rôle déterminant dans le choix d'un outil destiné à être utilisé sur plusieurs années, l'évaluation ne pouvait porter que sur les solutions existantes et les modules réellement proposés aux entreprises à ce jour. Les éditeurs ont tout de même été sondés et interrogés sur leurs perspectives d'évolution, sans que ce critère ne soit introduit dans la grille de synthèse ;
- 2. aucun outil ne répond à tous les besoins fonctionnels évoqués : le rapport de durabilité ne pouvant être intégralement réalisé par des capacités technologiques seules en l'état. Cet exercice demande un investissement de ressources et d'expertises, une cohérence avec la vision et l'ensemble des projets de l'entreprise. Cela peut ainsi nécessiter un accompagnement humain et personnalisé, notamment pour le cadrage méthodologique, afin d'assurer une mise en œuvre efficace et alignée avec les besoins spécifiques de chaque organisation.

DEUXIÈME PARTIE

Les critères d'analyse de l'étude

Conception du guide d'entretien (annexe 1)

Afin de mener cette étude, un tableau d'analyse granulaire a été conçu de manière à comprendre le fonctionnement et les modules proposés par chaque éditeur. Les entretiens ont été réalisés en juillet et en août 2024 sur la base des déclarations des éditeurs. Ce guide d'entretien est consultable en annexe et permettra d'interroger un éditeur absent de l'étude ou de mettre à jour les analyses réalisées.

Pour permettre une lecture visuelle des solutions incluses dans l'étude, la grille d'analyse a été synthétisée. Elle présente pour chaque solution, la capacité fonctionnelle de réponse aux exigences de la CSRD.

Également en annexe, des fiches descriptives de chacun des outils ont été produites pour partager des informations complémentaires.

Ainsi, les critères d'analyse de l'étude de marché s'articulent autour de trois axes principaux : la double matérialité, la collecte des données, et la publication du rapport.

Double-matérialité

Évaluation du module : permettre l'automatisation d'un maximum de tâches, tout en permettant aux utilisateurs d'être maître des décisions liées à la matérialité d'impact et à la matérialité financière (risques et opportunités)

Tout d'abord, le *benchmark* a examiné **la façon dont les outils analysent l'entreprise**, en se concentrant sur leur capacité à :

- 1. analyser la chaîne de valeur de l'entreprise, c'est à dire l'ensemble des activités, ressources et relations liées au modèle commercial de l'entreprise et à l'environnement externe dans lequel elle opère et s'appuie pour créer ses produits ou services, de la conception à la livraison, à la consommation, voire au traitement de fin de vie ;
- 2. cartographier les parties prenantes ;

→ 3. définir le modèle d'affaires ou modèle économique de l'entreprise.

Certains outils proposent par ailleurs des fonctionnalités plus avancées s'agissant des modalités spécifiques de **prise en compte et d'organisation du dialogue avec les parties prenantes**, ce qui est retranscrit dans les annexes relatives aux outils considérés. En parallèle, les capacités de chaque outil à **identifier et à relier les impacts, risques et opportunités (IROs)** avec la chaîne de valeur et les parties prenantes ont été interrogées.

Dans le cas où les outils proposent une évaluation de la double matérialité, leur capacité à **décider du seuil pour la matérialité**, à harmoniser et affiner manuellement les résultats de cette analyse a été jaugée.

La fonctionnalité de créer et de **générer visuellement la matrice de double matérialité** a été considérée comme un critère d'analyse, de même que la capacité à distinguer sur cette matrice les impacts positifs et les impacts négatifs. Enfin, une attention a été portée sur l'aptitude des outils à **générer la liste complète des points de données** identifiés comme obligatoires à fournir à l'issue de l'analyse de double matérialité.

À noter, l'exercice de double matérialité tel qu'il est formalisé dans les ESRS est nouveau. Plusieurs outils prennent le parti de ne pas automatiser, voire de proposer un parcours outillé de cette analyse préférant suggérer aux entreprises de s'appuyer sur des capacités humaines de conseil, internes ou externes à l'éditeur, puis d'intégrer les résultats de cette analyse dans l'outil.

Collecte des données

Objectif : faciliter l'identification des points de données (data points), la collecte des données et la création d'une stratégie durable selon la feuille de route.

Tout d'abord, l'évaluation porte sur la capacité des outils à réaliser **une analyse d'écart**, entre les données requises pour la publication et celles dont disposent déjà l'entreprise. Cette fonctionnalité permet d'identifier les lacunes à combler dans le processus de collecte de données afin de satisfaire les exigences de mise en conformité aux exigences de la CSRD. À noter que si certains outils prodiguent des conseils à l'entreprise pour identifier les données manquantes, l'outil ne peut se soustraire à la responsabilité humaine de l'identification de la donnée, de sa fiabilité, et de son suivi dans le temps.

Dans un deuxième temps, l'analyse se porte sur la **collecte de données quantitatives et qualitatives** réalisée ou non par l'outil principalement autour des sujets thématiques (par exemple en environnement : bilan carbone, consommation d'énergie et mix énergétique, émissions de polluants, consommation d'eau, production de déchets, etc., ou en social : informations sur les employés de l'entreprise). Elle prend également en compte la collecte des données relatives à la chaîne de valeur notamment s'agissant des clients/utilisateurs et des fournisseurs.

L'origine des données collectées a également été examinée en prenant en considération les différentes méthodes d'import : manuel, via des fichiers (Excel, PDF...), ou encore via la mise à disposition d'API. Est aussi interrogée la possibilité de se connecter à d'autres logiciels tiers ou aux outils existants dans l'entreprise (par exemple, outil SIRH ou de suivi financier) ainsi que le niveau d'assistance dans la collecte de données auprès des tiers par le biais de modèles personnalisables.

Par ailleurs, il a été étudié la possibilité dans l'outil de garantir l'exactitude des données collectées à l'aide de contrôles de cohérence (forme, qualité).

Un autre élément de l'analyse réside dans **l'agrégation des données** dans les progiciels pour retravailler les données brutes et produire des indicateurs pertinents, mais aussi pour traiter les données à différents niveaux : par pays, succursale ou zone géographique.

De plus, la suggestion dans l'outil d'une **comparaison** basée sur les résultats de l'année précédente, sur les objectifs fixés et/ou sur les performances d'autres acteurs du même secteur a été intégrée.

Est également examinée la possibilité qu'offre ou non l'outil **d'identifier les responsables** de chaque point de donnée et d'attribuer des rôles spécifiques, tels que la consultation, l'administration ou la validation de la donnée renseignée dans l'outil.

Dans la perspective de la vérification du rapport de durabilité, les outils ont été interrogés sur les **pistes d'audit proposées** et l'éventuelle proposition d'un module dédié aux auditeurs.

L'intégration dans l'outil du *reporting* de la **taxonomie verte** dans la partie environnementale du rapport a été incluse.

Également, l'analyse portant sur **l'identification spécifique par les outils des informations dont la publication est rendue obligatoire par d'autres législations de l'UE**, pour préciser leur emplacement dans l'état de durabilité, ou indiquer le cas échéant ces informations comme étant « non matérielles » a été intégrée.

Enfin, la **protection des données de l'entreprise** lors de l'utilisation du logiciel et à la suite de l'*off-boarding* est renseignée dans les fiches outils avec le modèle tarifaire pour chaque outil.

Publication du rapport

Objectif transverse : concevoir de manière la plus automatisée possible un rapport conforme aux attendus de la CSRD et flexible pour l'ajout ou la modification d'éléments complémentaires.

La possibilité de fournir un rapport au format *xbrl* n'a pas été considérée comme un facteur pertinent dans l'étude. En effet, si à date, l'EFRAG a publié sa première version de la taxonomie *xbrl* du premier set des standards de durabilité (set 1 des ESRS trans-sectoriels) et de la taxonomie verte, celle-ci n'a pas encore fait l'objet d'une publication officielle qui la rendra obligatoire. A date, la majorité des éditeurs déclarent travailler ou prêts à travailler sur le format *xbrl* requis pour la publication du rapport.

C'est pourquoi, la rubrique de l'étude se concentre davantage sur la production automatisée dans l'outil d'un rapport visuel (graphiques, schémas) et modifiable.

TROISIÈME PARTIE

Analyse du marché

Grille de synthèse

Thème	Fonctionnalité	Apiday	FngreenAI	Fletchr	Greenomy	Greenscops	IBM Envizi
Double matériaux	Analyse de l'engagement précis d'affaires, chaîne de valeur, cartographie des parties prenantes	🟢	🔴	🟡 ^{C1}	🟢	🟢	🟢
	Intégration de parties prenantes dans l'analyse de double matérialité	🟢	🟢	🟢	🟢	🟢	🟢
	Identification des IRIS prioritaires	🟢	🟢	🟡 ^{C2}	🟢	🟢	🟢
	Possibilité de créer et générer visuellement la matrice de double matérialité	🟢	🔴	🟢	🟢	🟢	🟢
	Distinction des impacts positifs/négatifs et des risques/opportunités sur la matrice	🟢	🔴	🟢	🟢	🟢	🟢
Génération automatique de la table des données	🟢	🟢	🟢	🟢	🟢	🟡 ^{E1}	
Data	Analyse d'écart (données à produire vs données disponibles)	🟢	🔴	🟢	🟢	🟢	🟢
	Import des fichiers	🟢	🟢	🟢	🟢	🟢	🟢
	Remplissage manuel	🟢	🟢	🟢	🟢	🟢	🟢
	Connexion via des APIs	🟢	🟢	🟢	🟢	🟢	🟢
	Intégration des parties prenantes dans la collecte de données	🟢	🟢	🟢	🟢	🟢	🟡 ^{D1}
	Templates pour collecter les données des tiers	🟢	🔴	🟢	🟢	🟢	🟡 ^{D2}
	Aggrégation des données à différents niveaux (pays, secteurs, zones géographiques...)	🟢	🟢	🟢	🟢	🟢	🟢
	Contrôles sur la format et la cohérence des données	🟢	🟢	🟢	🟢	🔴	🟢
	Comparaisons par rapport au secteur à l'année précédente et/ou aux objectifs fixés	🟡 ^{B1}	🟡 ^{B2}	🟡 ^{B3}	🟢	🟢	🟡 ^{B3}
	Rôles et responsabilités différents profils, répartition des points de données	🟡 ^{A2}	🟢	🟢	🟢	🟢	🟢
Notes d'audit	🟢	🟢	🟢	🟢	🟢	🟢	
Publication	Production d'un rapport	🟢	🟢	🟢	🟢	🟢	🔴

Légende

- 🟢 L'utilisateur répond à ce point
- 🟡 L'utilisateur répond à ce point, mais une présentation complémentaire de conseil
- 🟣 L'utilisateur répond partiellement à ce point
- 🔴 L'utilisateur ne répond pas à ce point



Thème	Fonctionnalité	Karbonpath	Kiosk	Ross	Sami	Sweep	Tennaxia	Zei
Double matériaux	Analyse de l'engagement précis d'affaires, chaîne de valeur, cartographie des parties prenantes	🟢	🔴	🟢	🟡 ^{H1}	-	🟡 ^{I1}	🟡 ^{I1}
	Intégration de parties prenantes dans l'analyse de double matérialité	🟢	🟢	🟢	🟢	🟢	🟢	🟡 ^{I2}
	Identification des IRIS prioritaires	🟢	🟢	🟢	🟢	🟢	🟢	🟡 ^{I2}
	Possibilité de créer et générer visuellement la matrice de double matérialité	🟢	🟢	🟢	🟢	🟢	🟢	🟢
	Distinction des impacts positifs/négatifs et des risques/opportunités sur la matrice	🟢	🟢	🔴	🟢	🟢	🟢	🔴
Génération automatique de la table des données	🟢	🟢	🟢	🟢	🟢	🟢	🟢	
Data	Analyse d'écart (données à produire vs données disponibles)	🟢	🟢	🟢	🟢	🟢	🟢	🟡 ^{J2}
	Import des fichiers	🟢	🟢	🟢	🟢	🟢	🟢	🟢
	Remplissage manuel	🟢	🟢	🟢	🟢	🟢	🟢	🟢
	Connexion via des APIs	🟢	🟢	🟢	🟢	🟢	🟢	🟢
	Intégration des parties prenantes dans la collecte de données	🟢	🟢	🟢	🟢	🟢	🟢	🟢
	Templates pour collecter les données des tiers	🟢	🟢	🟢	🟢	🟢	🟢	🟡 ^{J4}
	Aggrégation des données à différents niveaux (pays, secteurs, zones géographiques...)	🟢	🟢	🟡 ^{G1}	🟢	🟢	🟢	🔴
	Contrôles sur la format et la cohérence des données	🟢	🟢	🟢	🟢	🟢	🟢	🟡 ^{J5}
	Comparaisons par rapport au secteur à l'année précédente et/ou aux objectifs fixés	🟡 ^{F1}	🟢	🟡 ^{G2}	🔴	🟢	🟡 ^{J2}	🔴
	Rôles et responsabilités différents profils, répartition des points de données	🟢	🟢	🟢	🟢	🟢	🟢	🟢
Notes d'audit	🟢	🟢	🟢	🟢	🟢	🟢	🟢	
Publication	Production d'un rapport	🟢	🟢	🟢	🟢	🟢	-	🟢

Légende

- 🟢 L'utilisateur répond à ce point
- 🟡 L'utilisateur répond à ce point, mais une présentation complémentaire de conseil
- 🟣 L'utilisateur répond partiellement à ce point
- 🔴 L'utilisateur ne répond pas à ce point



Justification des réponses partielles



A1 - L'utilisateur propose des comparaisons par rapport à l'année précédente et/ou aux objectifs fixés, mais pas encore par rapport au secteur.

A2 - Pas de clés structurées : juste un data owner et des accès personnalisés



B1 - Un justificatif est demandé pour chaque écart

B2 - L'utilisateur propose des comparaisons par rapport au secteur sur certaines matières mais pas encore par rapport à l'année précédente et/ou aux objectifs fixés



C1 - L'utilisateur propose une cartographie des parties prenantes mais pas encore un modèle d'affaires et une chaîne de valeur

C2 - Les impacts de l'engagement ne sont pas identifiés dans l'outil

C3 - L'utilisateur propose des comparaisons par rapport à l'année précédente et/ou aux objectifs fixés, mais pas encore par rapport au secteur



D1 - Les fournisseurs ne sont pas intégrés dans la collecte de données, seules les données quantitatives des clients/fournisseurs sont intégrées



E1 - L'ensemble des données points, disclosures requirement et ESG sont intégrés au template fourni dans l'outil. Les données points sont alimentés via quêtes dans l'outil ou calculés

E2 - Les fournisseurs sont intégrés au template par rapport à l'année précédente, mais pas encore les clients/fournisseurs

F1 - L'utilisateur propose des comparaisons par rapport à l'année précédente et/ou aux objectifs fixés, mais pas encore par rapport au secteur

Karbonpath propose des comparaisons par rapport à l'année précédente et/ou aux objectifs fixés, mais pas encore par rapport au secteur



G1 - L'utilisateur propose une cartographie des parties prenantes et une chaîne de valeur mais pas encore un modèle d'affaires

G2 - L'utilisateur propose des comparaisons par rapport à l'année précédente et/ou aux objectifs fixés, mais pas encore par rapport au secteur



H1 - L'utilisateur propose une cartographie des parties prenantes et une chaîne de valeur mais pas encore un modèle d'affaires



I1 - L'utilisateur propose une cartographie des parties prenantes mais pas encore un modèle d'affaires et une chaîne de valeur

I2 - L'utilisateur propose des comparaisons par rapport à l'année précédente et/ou aux objectifs fixés, mais pas encore par rapport au secteur



J1 - L'utilisateur propose une cartographie des parties prenantes mais pas encore un modèle d'affaires et une chaîne de valeur

J2 - L'identification des IRIS/priorités est réalisée en automatique par l'utilisateur

J3 - L'ensemble d'écart quantitative est automatique, l'analyse d'écart qualitative est fait manuellement

J4 - Système de notifications (lancement de la collecte, renvoi, fin de la collecte)

J5 - Seulement un contrôle sur les erreurs de calcul (comme la division par zéro)



1. Principaux constats

L'analyse des réponses fournies dans la grille a permis de tirer les conclusions suivantes :

- de nombreuses solutions ont vu le jour depuis 2020 pour guider les entreprises dans leurs obligations. Elles sont très réactives vis-à-vis des nouvelles réglementations, et ont une capacité de développement de nouvelles fonctionnalités rapides, notamment lorsque ces solutions proposent déjà des briques ESG comme de l'analyse de bilan carbone, ou des trajectoires de réduction des émissions ;
- les principales différences entre les outils se logent au niveau du module de double matérialité. Comme mentionné ci-dessus, certains outils ne prennent pas le parti d'intégrer l'analyse pas à pas de la double-matérialité mais proposent un accompagnement humain dédié sur le projet (consultants internes ou externalisés). C'est le cas d'Apiday, d'Envizi, de Kiosk, de Greenomy, de Greenscope et de Sami. En s'appuyant sur des données de benchmark de secteur, de type d'entreprise et de taille, l'outil Sweep propose de suggérer les enjeux matériels et immatériels les plus probables à ses clients ;
- sur la collecte de données de nombreuses similitudes sont observées, notamment sur l'import et l'agrégation des données, entre les différentes solutions analysées (en effet ce sont des fonctionnalités non spécifiques à la réglementation CSRD et souvent déjà en place depuis plusieurs années). Parmi les solutions de collecte de données établies depuis de nombreuses années et ne se limitant pas à la CSRD, Tennaxia, créée en 2001, et Envizi, fondée en 2004, puis Zei, fondée en 2016, peuvent être citées. Les autres outils étudiés ont été créés depuis 2020 ;
- la plupart des outils suivent un modèle de tarification comparable, reposant sur une licence annuelle dont le coût varie en fonction de la taille de l'entreprise, du nombre de ses entités, ainsi que du volume de données collectées et analysées. À noter que les outils ont un coût d'implémentation, en complément de la licence annuelle. Ce coût est facturé seulement l'année de la souscription.

Les outils proposant des solutions de conseil, en complément de la solution logicielle, facturent cette prestation en addition de la licence annuelle, selon la prestation fournie ;
- certains outils se spécialisent sur les exigences de la CSRD et la production du rapport de durabilité, comme Karbonpath, Kiosk, et Rose, quand d'autres cherchent à faire le lien avec d'autres réglementations ou référentiels RSE (Ecovadis, Label Bcorp, SFDR pour les sociétés d'investissement...).

2. Enjeux, tendances & limites pour les éditeurs de solutions conformes à CSRD

Maturité du marché des outils ESG

Les outils ESG sont récents, et ceux conformes aux exigences de la CSRD encore plus. À noter que la directive a été publiée seulement en décembre 2022. Dès lors, les éditeurs de logiciels, des start-up, des acteurs comme des cabinets de conseil lancent leur solution. Ce nouveau marché de niche est en pleine croissance, dans toute l'Europe et au-delà.

Très vite, certains outils ont annoncé être conformes à cette directive, en s'appuyant sur une lecture détaillée des textes réglementaires et sur des développements logiciels. Les solutions poursuivent leur enrichissement fonctionnel sur le périmètre de la CSRD, et développent leur modèle d'affaire ainsi que leur base clients pour pouvoir progressivement offrir des possibilités de benchmark aux entreprises d'un même secteur. Leur capacité à intégrer rapidement de nouvelles réglementations (les futures normes sectorielles et la taxonomie *xbrl* notamment) est un de leur défi principal.

Le marché pourrait évoluer dans les années à venir. Une première consolidation du secteur a eu lieu en mai 2024 avec le rachat par Tennaxia¹, éditeur de solutions logicielles pour la performance durable des entreprises, de Traace, solution spécialisée dans les bilans carbone.

Spécialisation des outils ESG

De nombreux logiciels se spécialisent selon :

- un ou plusieurs volets RSE (double matérialité, collecte de données, publication du rapport, bilan carbone...). Par exemple, Plan A se présente comme un logiciel de comptabilité carbone.
- un ou plusieurs acteurs (auditeur, entreprise) de la conformité avec la CSRD. Par exemple, Envizi, Fingreen, Kiosk, Tennaxia et Sweep proposent aussi bien une 'vue' entreprise (pour l'administration, la consultation et la validation des données) qu'une 'vue' auditeur, à destination des commissaires aux comptes ou des organismes tiers indépendants habilités.

Utilisation et recours à l'IA

L'intelligence artificielle (IA) est progressivement utilisée pour identifier, collecter

1. www.tennaxia.com/tennaxia-acquiert-traace/ : Tennaxia acquiert Traace, le 30 Mai 2024

et consolider les données au sein des systèmes d'information des entreprises.

L'IA est de plus en plus utilisée pour analyser les tendances des données ESG et anticiper les risques futurs, ajoutant une valeur prédictive aux rapports. Par exemple, la solution Fingreen recourt à un assistant IA pour appuyer ses clients à chaque étape.

Les capacités génératives de l'IA sont également progressivement exploitées pour assister les utilisateurs sur des tâches de rédaction. Ainsi, les solutions Apiday, Fingreen, Greenomy, Kiosk, Sami et Sweep proposent une option d'IA générative permettant de faciliter la rédaction des points de donnée, par la probabilité d'une séquence de mots, au sein de l'outil.

L'outil comme appui à la gestion du projet de mise en conformité

Certains outils guident pas à pas, par la conception d'interfaces ergonomiques et orientées expérience utilisateur, l'entreprise dans son exercice de mise en conformité CSRD. Un tableau de bord accueille souvent l'utilisateur avec un pourcentage de progrès, des prochaines étapes numérotées, des indicateurs (par exemple : nombre de points de données/nombre de point de données réalisés/nombre de points de données totaux). L'interface est particulièrement travaillée lorsque l'outil n'est pas hybride, c'est à dire qu'il ne sollicite pas des cabinets de conseil en complément.

Exemple : Sweep permet, lors de la collecte de donnée, d'éditer un questionnaire à envoyer aux responsables de la donnée et de consolider les réponses moyennant une validation.

Automatisation et intégration

Les entreprises recherchent des solutions qui automatisent le processus de collecte et de *reporting* des données ESG. L'intégration avec les systèmes existants est clé pour éviter les erreurs et garantir l'efficacité du processus ; mais cette intégration n'est pas chose aisée, étant donné la complexité des indicateurs qui touchent plusieurs domaines, chacun pouvant être doté d'outils spécifiques préexistants. Cela se complique particulièrement lorsque le groupe couvre un nombre important d'entités y compris dans des pays différents, avec des méthodes de calcul d'indicateurs propres à chaque pays.

Coût et complexité de mise en œuvre

Les entreprises peuvent rencontrer des difficultés à intégrer ces outils avec leurs systèmes existants (compatibilité, API...) et devoir copier et/ou intégrer

par export et/ou saisir des données.

Ces logiciels sont un coût supplémentaire pour l'entreprise, ce qui peut représenter une barrière pour certaines, qui, avec Excel, s'essaieront à collecter et piloter leurs données.

Conclusion

Dans un contexte où les solutions proposées sont nombreuses et en développement, les entreprises doivent soigneusement évaluer leurs besoins spécifiques et la capacité des outils disponibles à y répondre efficacement, comme pour les autres outils utilisés par l'entreprise (SIRH, logiciel de comptabilité, etc.). Pour approfondir l'évaluation des logiciels et des stratégies de conformité, il est essentiel d'analyser ses besoins, de définir et de comprendre les indicateurs qui permettront à l'entreprise de réaliser son plan de progrès, de consulter des études de cas pour s'assurer que l'investissement technologique soutiendra non seulement la conformité, mais aussi la performance globale de l'entreprise.

ANNEXES

ANNEXE 1

Guide d'entretien

Introduction

Dans le cadre de l'étude de marché sur les éditeurs et progiciels dédiés à la production de rapports de durabilité conformes aux exigences de la CSRD, des entretiens ont été menés avec l'ensemble des outils retenus.

Ces entretiens ont permis de recueillir les informations nécessaires pour compléter la grille de synthèse des fonctionnalités des outils et élaborer les fiches d'informations présentées en annexe.

Durée

Les entretiens réalisés avec les outils ont une durée estimée d'environ une heure chacun.

Objectifs des entretiens

- ▶ Acquérir des informations générales sur les entreprises interrogées pour mieux comprendre leur contexte et leurs enjeux.
- ▶ Obtenir, si possible via une démonstration des capacités de l'outil, des éclaircissements sur les fonctionnalités concernant les trois thèmes identifiés : l'analyse de double matérialité, la collecte de données et la publication du rapport.

Questions

NB : les questions suivies du sigle * sont optionnelles et n'ont pas toujours été abordées lors des entretiens

Concernant les informations générales de l'outil

1. Quelles sont les dates de création de l'entreprise et de l'outil CSRD ?
2. Quelle est la nationalité de l'entreprise et combien compte-t-elle de collaborateurs au total ?
3. Quels sont les labels/certifications de l'entreprise ?*
4. Quelle est la disponibilité/réactivité de l'Helpdesk ?*
5. Y a-t-il un nombre limité d'utilisateurs ? Qui peut saisir dans l'outil ?
6. L'interface est-elle personnalisable notamment avec le choix de la langue sélectionnée ?
7. Dans combien de langues l'outil est-il paramétrable ?
8. La solution inclut-elle ou propose-t-elle, en complément de l'outil, un service de conseil ?
9. Si une partie « conseil » est proposée, est-elle réalisée en interne par votre équipe ou par un prestataire externe ? Si elle est assurée par un prestataire, comment sont-ils sélectionnés et évalués ? Cela entraîne-t-il un coût supplémentaire ?
10. Où sont hébergées les données des clients ?
11. L'outil est-il conforme au RGPD ? Est-ce que les données sont utilisées à d'autres fins que la création du rapport CSRD ?
12. Comment s'organise l'*offboarding* ? Comment l'entreprise cliente peut-elle récupérer ses données ?
13. Quel est le modèle de tarification ?

Concernant la double matérialité

1. Est-ce qu'à minima la liste de l'AR16 de l'ESRS 1 est prise en compte pour les enjeux potentiels ESG ?*
2. Comment l'activité de l'entreprise et de sa chaîne de valeur est-elle analysée (modèle d'affaires, chaîne de valeur, cartographie des parties prenantes) ?
3. Comment les parties prenantes sont intégrées dans l'analyse de double matérialité ?
4. Comment sont définis et évalués les impacts de l'organisation et de sa chaîne de valeur vis à vis des enjeux ESG ?

5. Comment sont définis et évalués les risques et opportunités de l'organisation vis à vis des enjeux ESG ?
6. Une fois l'évaluation de la matérialité réalisée, peut-on challenger les résultats manuellement ?
7. Comment le seuil/les seuils sont définis afin de connaître la matérialité des enjeux ?
8. Comment est documenté l'ensemble des étapes (IROs, évaluation et échelles, seuils, etc.) en vue de l'audit et de la justification de la démarche ?
9. Est-il possible de créer et générer visuellement la matrice de double matérialité ?
10. Comment sont distingués les impacts positifs/négatifs et les risques et opportunités sur la matrice ?
11. Est-ce que l'outil permet de générer automatiquement la liste des data points ?

Concernant la data

1. Est ce que l'outil propose une analyse d'écart (données à produire vs données disponibles) ?
2. Comment le progiciel est-il alimenté en données ? Quel(s) format(s) de fichier prend-il en charge ? Peut-il importer des données provenant de sources externes, telles que des bases de données publiques ou des rapports gouvernementaux ?
3. Intégrez-vous dans la collecte de données les fournisseurs ?
4. Intégrez-vous dans vos analyses les clients/utilisateurs ?
5. Permettez-vous d'agrérer les données à différents niveaux : par pays, succursale, zone géographique ?
6. Proposez-vous des *templates* pour collecter les données ?
7. Les données collectées sont-elles agrégées dans l'outil ?
8. Faites-vous des contrôles sur le format et la qualité de la donnée ?
9. L'outil propose-t-il une comparaison par rapport au secteur ?
10. L'outil propose-t-il une comparaison par rapport à l'année précédente et/ou aux objectifs fixés ?
11. Est-il possible d'identifier les responsables de chaque point de données ?

12. L'outil propose-t-il plusieurs rôles (consultation, administrateur, validateur) ?
13. Comment la taxonomie verte est-elle intégrée au rapport ?*
14. Est-ce qu'il y a un rappel pour faire un tableau avec les points de données rendues obligatoires par les autres législations de l'UE ?*

Concernant la publication du rapport

1. L'outil permet-il de générer automatiquement un rapport visuel ?

ANNEXE 2

Fiches outils

Toutes les fiches outils sont désormais disponibles sur le Sharepoint ici : [fiches d'identité des outils.pptx](#) (sharepoint.com)

ANNEXE 3

Glossaire, définitions et acronymes

- ▶ **ANC** (Autorité des normes comptables) : organisme professionnel chargé de débattre et de fixer les règles de la comptabilité française et de prendre position sur les règles internationales. L'ordonnance de transposition de la CSRD (ordonnance n° 2023-1142 du 6 décembre 2023) lui attribue compétence en matière de normes européennes et internationales en matière de durabilité des entreprises.
- ▶ **API** (*Application programming interface* - Interface de programmation d'application) : interface logicielle qui permet de « connecter » un logiciel ou un service à un autre logiciel ou service afin d'échanger des données et des fonctionnalités.
- ▶ **BCorp** (pour *Benefit Corporation*) : label international lancé en 2006 aux États-Unis, qui certifie des entreprises avec un impact sociétal et environnemental positif.
- ▶ **CSRD** (*Corporate Sustainability Reporting Directive* - Directive sur les rapports sur le développement durable des entreprises) : directive qui renforce les obligations de *reporting* extra-financier, sur le champ des entreprises concernées, le contenu des informations à fournir et leur vérification. L'objectif est de permettre aux investisseurs d'orienter leurs capitaux vers des investissements durables, d'intégrer la durabilité dans la gestion des risques et de favoriser la transparence sur le long terme. Voir : **CSRD : fiche pratique** (medef.com).
- ▶ **DPEF** (Déclaration de performance extra-financière) : rapport RSE des entreprises, résultant de la transposition française de la directive NFRD (*Non Financial Reporting Directive Obligation* - Directive 2014/95/UE du 22 octobre 2014 relative à la publication d'informations non financières et d'informations relatives à la diversité par certaines grandes entreprises et certains groupes). Voir : **Guide Reporting RSE - DPEF - 2^e édition** (medef.com) et **Reporting ESG : 5^e bilan de la déclaration de performance extra-financière (DPEF) au regard de l'évolution attendue du dispositif** (medef.com).
- ▶ **EFRAG** (*European Financial Reporting Advisory Group* - Groupe consultatif européen sur l'information financière) : association internationale créée avec le soutien de la Commission européenne pour développer et promouvoir la voix européenne dans l'élaboration des normes comptables ; en 2020 elle a été chargée d'élaborer des normes sur les informations extra-financières en vue de leur adoption par l'Union européenne dans le cadre du *reporting* de durabilité.

- ▶ **ESG** : environnement, social et gouvernance
- ▶ **ESRS** (*European Sustainability Reporting Standards*) : jeux de normes du reporting de durabilité Européen. Ces jeux de normes viennent préciser le contenu à inclure dans le rapport CSRD. Ils sont au nombre de 12 : 2 sont transverses et 10 sont thématiques E, S et G.
- ▶ **ETI** (Entreprise de taille intermédiaire) : entreprise employant entre 250 et 4 999 salariés, réalisant soit un chiffre d'affaires annuel inférieur à 1,5 milliard d'euros, soit un total de bilan inférieur à 2 milliards d'euros. Une entreprise qui a moins de 250 salariés, mais plus de 50 millions d'euros de chiffre d'affaires et plus de 43 millions d'euros de total de bilan, est aussi considérée comme une ETI.
- ▶ **Helpdesk** : service de support et d'assistance d'une entreprise, destiné à résoudre les problèmes des usagers d'un service ou d'un produit.
- ▶ **IROs** (Impacts, risques et opportunités) : chaque thématique ESG peut être liée, pour l'entreprise, à des impacts (*inside-out*) ou des risques et des opportunités (*outside-in*) qu'il s'agit d'identifier.
- ▶ **Matérialité** : est considéré comme « matériel » ce qui « ne peut pas ne pas être inclus dans le *reporting* » : ce dont l'exclusion influencerait les décisions qui pourraient être prises par l'entreprise ou par tout ou partie de ses parties prenantes.
- ▶ **PME** (Petite ou moyenne entreprise) : entreprise dont l'effectif est inférieur à 250 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 50 millions d'euros ou dont le total de bilan n'excède pas 43 millions d'euros.
- ▶ **RGPD** (Règlement général sur la protection des données). Voir : **Diag RGPD** (medef.com).
- ▶ **SFDR** (*Sustainable Finance Disclosure Regulation*) : réglementation européenne qui met en place des obligations de *reporting* pour les entreprises financières et les produits de financement.
- ▶ **SIRH** (Système d'information des ressources humaines) : outil de gestion des ressources humaines numérique qui centralise les données relatives aux membres du personnel.
- ▶ **Taxonomie verte** : système de classification des activités économiques permettant d'identifier celles qui sont durables sur le plan environnemental, voir **Règlement taxonomie** (medef.com).

- ▶ **Taxonomie XBRL** (*eXtensible Business Reporting Language*) : classification qui permet le marquage numérique des déclarations ESRS en fournissant des éléments XBRL, ou « balises », pour chaque point de données et désagrégation dimensionnelle définis dans les exigences de divulgation de l'ESRS. Un logiciel XBRL doit être utilisé pour traiter la taxonomie XBRL. Cette taxonomie servira de base à l'Autorité européenne des marchés financiers (Esma) pour développer des normes techniques réglementaires (RTS) pour le marquage de la déclaration de durabilité de l'ESRS. Les RTS finales, adoptées par l'Esma, seront ensuite adoptées par la Commission européenne par le biais d'un acte délégué modifiant le règlement sur le format électronique unique européen (Esef).

Mouvement des entreprises de France
55 avenue Bosquet - 75007 Paris
Tél. : 01 53 59 19 19
www.medef.com